

CIRCULATION INTER-FILES APPRENONS À PARTAGER LA ROUTE

EXPÉRIMENTATION EN ÎLE-DE-FRANCE, RHÔNE, GIRONDE, BOUCHES-DU-RHÔNE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables



QU'EST-CE QUE LA CIRCULATION INTER-FILES?

La circulation inter-files consiste à circuler en deux-roues ou en trois-roues motorisés entre les files de véhicules à l'arrêt ou roulant à vitesse réduite dans un trafic dense et congestionné. Elle n'est actuellement pas autorisée par le code de la route.

POURQUOI MENER UNE EXPÉRIMENTATION?

Bien que massivement pratiquée par les deux-roues motorisés, la circulation inter-files n'est ni encadrée par des règles ni enseignée dans les écoles de conduite. Depuis février 2016, elle est expérimentée à titre exceptionnel, et ce, à condition de respecter certaines règles, dans 11 départements particulièrement embouteillés aux heures de pointe. Cette expérimentation de la circulation inter-files, aujourd'hui pratiquée de façon anarchique, permettra de promouvoir une conduite apaisée, encadrée et plus respectueuse des autres usagers de la route.

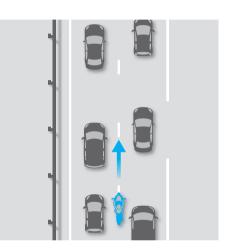


11 DÉPARTEMENTS

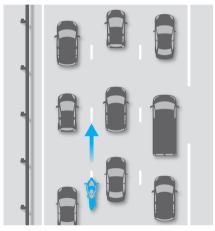
PARIS. HAUTS-DE-SEINE. SEINE-SAINT-DENIS. VAL-DE-MARNE. SEINE-ET-MARNE. YVELINES, ESSONNE, VAL-D'OISE. RHÔNE. GIRONDE. **BOUCHES-DU-RHÔNE**



OÙ PEUT-ON CIRCULER EN INTER-FILES?



• La circulation inter-files pour les deux-roues motorisés est autorisée dans les
11 départements concernés par l'expérimentation, uniquement sur les autoroutes et les routes à au moins deux fois deux voies séparées par un terre-plein central et où la vitesse autorisée est comprise entre 70 et 130 km/h.

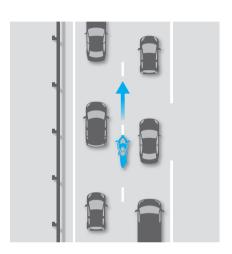


2 Les deux-roues motorisés doivent circuler entre les deux files de véhicules les plus à gauche de la chaussée.

La circulation inter-files reste interdite en ville et sur les routes non séparées par un terre-plein central.



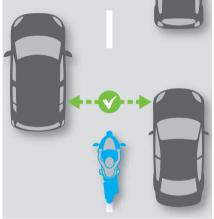
QUAND PEUT-ON CIRCULER EN INTER-FILES?



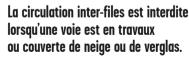
① La circulation inter-files est autorisée lorsque la circulation est dense et qu'elle s'établit en files ininterrompues sur toutes les voies.







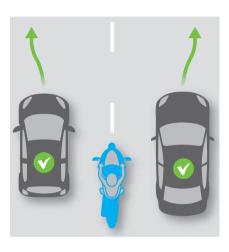
• Pour rouler en inter-files, l'espace entre les véhicules doit être suffisant; le deux-roues motorisé ne doit pas forcer le passage.





En inter-files, la vitesse des deux-roues motorisés est limitée à 50 km/h.

ET Bien Sûr...



1 Laissez un espace suffisant pour **faciliter la circulation** des motocyclistes qui roulent en inter-files.



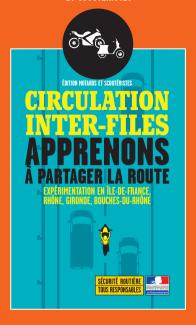
- Vérifiez toujours dans votre rétroviseur et contrôlez les angles morts avant tout changement de file.
- Veillez à actionner le **clignotant** avant de changer de file.



ATTENTION:

évitez les manœuvres brusques.

ÉDITION MOTARDS et scootéristes



EN SAVOIR PLUS? www.securite-routiere.gouv.fr



twitter.com/routeplussure

